

Le Point Accueil Installation confirme sa place de porte d'entrée unique pour s'installer en agriculture

Le Point Accueil Installation (PAI) a tenu sa réunion annuelle le 15 juin dernier. Conviée par Stéphane Zanchetta en qualité du Président du COTI (Comité d'Orientation Transmission Installation), une trentaine de partenaires étaient présents : centres de formation et organismes professionnels agricoles.

En préambule, il a été rappelé que le PAI est « l'entrée unique pour tous les porteurs de projet ».

Aussi, la démarche partenariale officialisée par convention en 2016 s'applique par l'engagement des structures à « renvoyer systématiquement tout porteur de projet vers le PAI s'il n'a pas encore été accueilli », ce qui à l'évidence est appliqué.

Ainsi, en 2016, 288 porteurs de projets, dont 254 premiers contacts, ont été accueillis, informés et orientés par le PAI.

Le nombre de personnes reçues est en nette progression : 211 porteurs de projet sont signalés en 2015.

Le travail du PAI permet de recueillir un certain nombre d'informations statistiques pour que chacun des partenaires puisse à son niveau se préparer à recevoir les futurs exploitants agricoles.

Les porteurs de projets ont un âge moyen de 33 ans (21 % ont plus de 40 ans).

Sur l'ensemble, 49 % sont d'origine agricole, 38 % sont des femmes. Ils sont pourvus pour 49 % d'entre eux d'un diplôme agricole et espèrent s'installer sur des productions à dominante grandes cultures pour 27 % d'entre eux, maraîchage/horticulture pour 19 %, palmipèdes volailles pour 13 %, équine pour 7 %, bovin viande pour 7 %, viticulture pour 5 %, et caprins ou ovins lait, arboriculture ou porcins pour 4 %.

56 % pensent s'établir individuellement, 22 % en association ; pour le restant le contexte juridique est à déterminer.

32 % comptent produire en agriculture biologique, 37 % en circuit court, dont 16 % en produits transformés. 5 % prévoient une activité liée à l'accueil sur la ferme touristique.

Il est retranscrit qu'au moment de s'informer sur les démarches, 59 % ont un emploi en CDI ou CDD, 24 % sont demandeurs d'emploi, 10 % sont étudiants, 4 % sont aides familiaux ou déjà déclarés chef d'exploitation.

Dans la suite à donner, 63 % s'inscrivent dans l'acquisition de compétences et de connaissances, 59 % réclament un appui à la construction du projet, 46 % s'interrogent sur le financement, 38 % veulent se rassurer par l'étude économique.

Afin d'améliorer le suivi des porteurs de projets, le PAI doit désormais systématiser une relance à 6 mois des personnes qui ne donnent pas suite spontanément au premier contact.

A la rentrée, il se dotera d'un nouveau logo national, qui a été présenté.

Les partenaires, partant du portrait chiffré des candidats à l'installation, ont relevé que, au-delà du contexte difficile que traverse l'agriculture, la diversité des exploitations gersoises se maintient dans les projets d'installation. Ils ont ensuite élargi le débat au renouvellement des générations en agriculture et à la problématique de la transmission.



Les partenaires du Point Accueil Installation en réunion bilan 2016.



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Point Accueil Installation, tél. 05.62.61.77.13.

